

Le Maire préside, ouvre la séance du Conseil à **18 heures 30**, procède à l'appel des présents et déclare **le quorum atteint**. L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Karine VALLUY est désignée **secrétaire de séance**, à l'unanimité.

Le procès-verbal de la **séance du 13 novembre 2024** est adopté à l'unanimité.

L'assemblée délibérante examine et adopte l'ensemble des points de l'ordre du jour, à savoir :

ADMINISTRATION GENERALE

- ①. Dérogations exceptionnelles à la fermeture dominicale des commerces de détail - année 2025.

ADOpte À L'UNANIMITE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- ②. Résidence Vercingétorix : déclassement a posteriori avant cession foncière à AUVERGNE HABITAT.

ADOpte À L'UNANIMITE

FINANCES COMMUNALES

- ③. Budget principal : ouverture par anticipation des crédits liés aux dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025.

ADOpte À LA MAJORITE

3VOTES CONTRE (Jean-François RAZAVET – Pierre FERNAND et Margaux FOURTIN)

- ④. Garantie d'emprunt à AUVERGNE HABITAT (Prêt n°165010 d'un montant total de 110 773 € à hauteur de 25 %) pour l'opération avenue centrale - contrat 165010) pour l'opération d'acquisition amélioration d'un logement situé avenue Centrale/rue du Moulin.

ADOpte À L'UNANIMITE

⑤. Garantie d'emprunt à AUVERGNE HABITAT (Prêt n°165011 d'un montant total de 1 094 856 € à hauteur de 25 %) pour l'opération pour l'opération GRAVEYROUX V (acquisition en VEFA de 12 logements situés rue des Graveyroux).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

⑥. Garantie d'emprunt à AUVERGNE HABITAT (Prêt n°165012 d'un montant total de 1 866 770 € à hauteur de 40 %) pour l'opération pour l'opération GRAVEYROUX V (acquisition en VEFA de 14 logements situés rue des Graveyroux).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

INTERCOMMUNALITE

⑦. Autorisation du Maire à signer une convention de partenariat entre le Ministère des Armées dans le Département du PUY-DE-DOME, le 92^{ème} Régiment d'Infanterie, la Ville de CLERMONT-FERRAND, CLERMONT AUVERGNE METROPOLE et les communes jumelées avec la Compagnie de Commandement et de Logistique du 92^{ème} Régiment d'Infanterie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

⑧. Mutualisation de matériels entre la Commune et CLERMONT AUVERGNE METROPOLE : nouvelles répartitions des charges.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL COMMUNAL

⑨. Autorisation du Maire à recruter sur emploi permanent un agent contractuel en qualité de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe, pour continuer à faire face à une vacance temporaire d'emploi, dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

⑩. Tableau des effectifs budgétaires : création d'un poste de catégorie C d'Adjoint administratif territorial, à temps non complet (16 / 35^{ème}), à compter du 1^{er} janvier 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

⑪. Tableau des effectifs budgétaires : création d'un poste d'Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps non complet (6 / 20^{ème}), à compter du 1^{er} janvier 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

⑫. Tableau des effectifs budgétaires : création d'un poste d'Ingénieur territorial principal à temps complet, à compter du 1^{er} janvier 2025.

ADOpte À L'UNANIMITE

⑬. Modification du tableau des effectifs de la commune au 1^{er} janvier 2025 : suppression de 13 postes budgétaires.

ADOpte À L'UNANIMITE

⑭. Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) au bénéfice des policiers municipaux.

ADOpte À L'UNANIMITE

⑮. Adhésion à la convention de participation pour le risque Prévoyance souscrite par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Puy-de-Dôme et fixation du montant de la participation financière de la commune.

ADOpte À L'UNANIMITE

⑯. Mise en place du Télétravail au sein de la commune.

ADOpte À L'UNANIMITE

⑰. Charges de personnel pour 2024 : subvention exceptionnelle accordée à l'Orchestre d'Harmonie Le Cendre (O.H.L.C.).

ADOpte À L'UNANIMITE

VIE ASSOCIATIVE

⑱. Partenariat Ecole Municipale de Musique / Orchestre d'Harmonie Le Cendre : habilitation du Maire à signer une convention.

ADOpte À L'UNANIMITE

⑲. Subvention exceptionnelle accordée à l'Orchestre d'Harmonie Le Cendre (O.H.L.C.) à hauteur des dépenses afférentes au salaire du Directeur Musical pour l'année 2025.

ADOpte À L'UNANIMITE

TRAVAUX

⑳. Marché de travaux pour la restructuration du groupe scolaire Henri Barbusse secteur Les Fontenilles : Tranche Optionnelle B (Réhabilitation de la Maternelle) - Validation de l'Avant-Projet Définitif et du plan de financement prévisionnel.

ADOPTE À LA MAJORITE

3VOTES CONTRE (Jean-François RAZAVET – Pierre FERNAND et Margaux FOURTIN)

㉑. Marché de travaux pour la restructuration du groupe scolaire Henri Barbusse secteur Les Fontenilles : Tranche Optionnelle B (Réhabilitation de la Maternelle) - fixation du forfait définitif de maîtrise d'œuvre (avenant n°3).

ADOPTE À LA MAJORITE

3VOTES CONTRE (Jean-François RAZAVET – Pierre FERNAND et Margaux FOURTIN)

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, le Maire lève la séance à **19 heures 37**.

*Liste des délibérations affichées et visées par la préfecture le **13 DECEMBRE 2024**.*